

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Les intervenants régionaux formés pour l'eau souterraine

Sainte-Marie, le 16 février 2017 - Le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) en collaboration avec l'INRS-ETE et l'Université Laval a tenu le 15 février dernier à Sainte-Marie une formation sur l'appropriation de connaissances sur les eaux souterraines de la Chaudière-Appalaches (ACCES-CA) ciblant les territoires des MRC Robert-Cliche, de Beauce-Sartigan et de La Nouvelle-Beauce. Cette formation fait suite au Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES) en Chaudière-Appalaches réalisé de 2012 à 2015.

Monsieur Russell Gilbert, président du Comité de bassin de la rivière Chaudière a accueilli les intervenants en rappelant que la volonté de la région de la Chaudière-Appalaches de se doter d'un portrait de l'eau souterraine ne date pas d'hier. Maintenant, place à l'appropriation de connaissance et à l'utilisation efficace de cette information capitale!

Une vingtaine de participants représentant la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches, les MRC Robert-Cliche, de Beauce-Sartigan et de La Nouvelle-Beauce ainsi que les municipalités de Sainte-Marguerite et Saints-Anges ont pu échanger sur les eaux souterraines. M. Dany Lévesque, étudiant à la maîtrise en aménagement du territoire à l'Université Laval ainsi que M. René Lefebvre, hydrogéologue au Centre Eau Terre Environnement de l'Institut National de la Recherche Scientifique ont assurés une animation dynamique en plus de transmettre les connaissances nécessaires à la compréhension des données et de leur utilisation.

Ainsi, les participants ont pu dresser le portrait de leur MRC/municipalité quant à l'eau souterraine. Les discussions ont mené à différents constats. En effet, les informations du PACES permettent de mieux planifier le développement territorial, notamment les endroits propices à l'exploitation municipale (aqueduc). La compréhension des liens hydrologiques est essentielle afin d'agir en matière de protection de nos ressources en eau afin d'éviter, par exemple, la contamination d'un puits privé par une fosse septique adjacente. La sensibilisation citoyenne est ressortie comme négligée. Qui nettoie son puits annuellement? Qui effectue des tests d'eau afin de s'assurer que son eau est potable? Combien coûte réellement le service d'aqueduc? Quoi qu'il en soit, des actions devront être posées.

La formation ACCES-CA à Sainte-Marie est conjointe à celle de Montmagny réalisée le 9 février dernier (MRC de L'Islet, de Montmagny, de Bellechasse et des Etchemins) et celle qui aura lieu à Saint-Flavien le 21 février prochain pour les MRC de Lotbinière, des Appalaches et Lévis.



Rappelons que le projet d'appropriation de connaissances sur les eaux souterraines a été rendu possible grâce à la participation financière du Mitacs (bourse étudiante), des MRC et des OBV de la Chaudière-Appalaches.

- 30 -

Source et information :

Véronique Brochu, Directrice générale

Courriel : direction@cobaric.qc.ca

Téléphone : 418-389-0476